



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,
ET DU DIALOGUE SOCIAL

La Ministre

Paris, le 22 JUIL. 2016

Monsieur le Président du CNML,
Monsieur le Président de l'UNML,
Mesdames et Messieurs les présidents d'ARML,
Mesdames et Messieurs les présidents des Missions locales,

Les Missions locales sont particulièrement impliquées dans la réussite des politiques de l'emploi destinées à donner plus d'autonomie aux jeunes, qu'il s'agisse des Emplois d'Avenir, du CIE-Starter ou de la Garantie Jeunes. Les premiers constats du Comité scientifique d'évaluation de la Garantie Jeunes montrent, en effet, que les Missions locales se sont pleinement approprié ce dispositif. Je salue le rôle que vous avez joué, en tant que têtes de réseau, pour favoriser l'appropriation par les Missions locales de ces dispositifs et la réussite de ces mesures pour les jeunes.

Comme vous le savez, avec Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, nous avons souhaité renouveler et renforcer le dialogue avec l'ensemble des acteurs des politiques de jeunesse, et notamment avec les organisations de jeunesse. Pour ce faire, il nous a semblé nécessaire de rénover la gouvernance des politiques de jeunesse.

À cette fin, un décret permettra la création d'un Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COPJ), placé auprès du Premier ministre. Le COPJ remplacera deux instances consultatives existantes, le Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse et le Conseil national de la jeunesse. Il contribuera à la coordination et à l'évaluation des politiques publiques relatives à la jeunesse. Il sera le cadre d'un nouveau dialogue avec les organisations de jeunesse. IL pourra être consulté sur les projets de loi et de textes réglementaires et adresser au Gouvernement toutes propositions en vue d'améliorer la situation des jeunes dans notre pays.

Le Conseil comprendra une commission chargée de l'insertion des jeunes dans laquelle seront représentées les missions locales. Cette commission permettra de traiter des sujets au cœur des missions des Missions locales, dans leur articulation avec d'autres politiques interministérielles.

Cette réorganisation nous conduit à envisager, pour éviter toute redondance, la suppression du Conseil national des Missions locales.

Afin de disposer d'un cadre national d'animation et de coordination des Missions locales, un délégué ministériel aux Missions locales sera créé. Positionné auprès du secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales, il sera en étroites relations de travail avec la DGEFP mais également avec les directions en charge de la cohésion sociale et de la jeunesse. Il sera membre de la commission insertion des jeunes du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse au titre du collègue des membres associés. J'ai proposé à Jean-Marc Seijo-Lopez d'assumer ces fonctions.

Le délégué ministériel aux Missions locales sera principalement chargé de l'animation, de la coordination nationale et de l'évaluation du réseau des Missions locales. Il aura également un rôle stratégique dans l'adaptation nécessaire du système d'information des Missions locales. Ses missions s'inscriront dans le cadre d'un programme national approuvé par les présidents des ARML, réunis en conférence. Il aura également pour mission de rassembler, au plan national, les principaux financeurs des Missions locales que sont l'Etat, les communes, les intercommunalités, les départements et les régions, autour d'orientations communes et partagées sur l'évolution du réseau, de ses missions et de son financement.

Je suis certaine que cette gouvernance renouvelée permettra de mieux répondre aux défis auxquels sont confrontées les Missions locales pour faciliter l'accès des jeunes à l'autonomie et à l'emploi. Elle renforcera la capacité du réseau des Missions locales à s'adapter aux évolutions de son environnement, comme il a su le faire depuis plus de trente ans. Je suis sûre que vous aurez à cœur d'y contribuer à nos côtés.

Je veux tout particulièrement saluer le travail qu'a mené Jean-Paul Dupré à la tête du CNML depuis décembre 2012 et son engagement constant, tant dans ses fonctions de président du CNML que dans ses fonctions de député de la Nation et de maire, pour la réussite et l'épanouissement personnel et professionnel des jeunes de notre pays. Je suis certaine de pouvoir compter sur lui pour continuer à affermir le lien entre les Missions locales et les entreprises dans le cadre du Cercle Jeunes Destination Entreprises et au-delà.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Bien cordialement,

Myriam EL KHOMRI

